

## DEPARTEMENT DU MORBIHAN

-----  
**VILLE DE GUIDEL**

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Quinze le 24 Novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Etaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, D. Guillerme, AM Goujon, M. Foidart, F. Téroute, J. Grévès, P. Cormier, F. Hervé, A. Buzaré, L. Monnerie, JJ. Marteil, G. Thiery, D. Renouf, D. Capart, L. Médica, Z. Dano, MC Couf, MM. Prévost, AM Garangé C. Jourdain, C. Pecchia, P. Le Dro, V. Robin Cornaud, R. Hénault, M. Le Teuff, M. David, Laure Détérez, PY Le Grogneac, Conseillers municipaux

Absents excusés - Procurations :

Patrick Guilbaudeau	«	«	à François Aubertin
Sonia Caroff	«	«	à Pascal Cormier
Marie-France Guillemot	«	«	à Marylise Foidart

Secrétaire : Marylise FOIDART

Date de la convocation : 18 Novembre 2015  
Date de l'affichage : 18 Novembre 2015  
Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 30  
Nombre de votants : 33

-----  
**2015 - 137 : Acquisition d'un bâtiment et de terrain aux Cinq Chemins pour le centre de secours**

*Rapporteur : F. Hervé*

Le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 06 février 2015, validait les principes du transfert du Centre d'Incendie et de Secours aux Cinq Chemins et de la maîtrise d'ouvrage communale, pour sa construction.

Au cours de la même séance, il approuvait son implantation aux Cinq Chemins Est, validait le plan de financement de la construction, et autorisait le lancement d'une consultation pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en vue d'élaborer le Programme Technique Détaillé et d'organiser le marché de maîtrise d'œuvre.

Toutefois, l'opportunité de pouvoir installer le centre de secours dans un bâtiment existant au carrefour des Cinq Chemins s'est présentée en septembre : elle permet de réaliser des économies substantielles, la commune s'étant fixé comme objectif de limiter les dépenses aux coûts « officiels » d'un Centre d'Incendie et de Secours de 3<sup>e</sup> catégorie.

Il s'agit d'un bâtiment récent, idéalement placé, avec un grand garage, l'ensemble nécessitant toutefois un certain nombre d'adaptations pour rendre le site conforme aux attentes du SDIS.

Le bâtiment, construit en 2011, de 492 m<sup>2</sup> est composé de 192 m<sup>2</sup> de bureaux jouxtant un entrepôt de 300 m<sup>2</sup>.

Les parcelles sont cadastrées BL 10 (934 m<sup>2</sup>), BL 11 (525 m<sup>2</sup>) et BL 14 (1 535 m<sup>2</sup>), soit une superficie totale de 2 994 m<sup>2</sup>,

Une esquisse d'aménagement pour l'adaptation de ces locaux à l'activité d'un Centre d'Incendie et de Secours a été réalisée :

- Restructuration des bureaux existants : salle polyvalente, bureaux, local alerte 165 m<sup>2</sup>
- Extension services : vestiaires, sanitaires, détente, amicale (création) : +125 m<sup>2</sup>
- Extension hangar au Nord : 2 alvéoles de 10 m x 15 m (création) : +150 m<sup>2</sup>
- Extension hangar à l'Est :
  - VSAB + réarmement 55 m<sup>2</sup>
  - Atelier, réserve, local sauveteurs et ARI 80 m<sup>2</sup> (création) : +135 m<sup>2</sup>
  - Chaufferie, groupe électrogène (création) : +20 m<sup>2</sup>

Le plan de circulation des véhicules professionnels requiert un accès par l'Est du bâtiment existant. Ceci nécessite l'acquisition d'une bande de terrain dans la parcelle voisine appartenant à la CECAB, de 5 m de large sur une longueur de 60 mètres environ et d'un triangle permettant l'accès aux 2 propriétés, soit une surface totale de 290 m<sup>2</sup> environ.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission des Travaux, de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Agriculture, de la Sécurité, de la Vie des Quartiers et des Gens du Voyage du 23 octobre 2015 ;

VU l'avis de France Domaine du 07/10/2015, estimant la valeur vénale du bien à 442 800 € ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer un compromis de vente, prévoyant un acte authentique après le vote du budget 2016, entre la commune de GUIDEL et la SCI CINQ CHEMINS DE GUIDEL, pour l'acquisition de l'ensemble immobilier composé d'un bâtiment de 492 m<sup>2</sup> et des parcelles cadastrées BL 10, 11 et 14, d'une surface totale de 2 994 m<sup>2</sup>, pour la somme de 520 000 € TTC, soit 433 333,33 € HT

**AUTORISE** l'acquisition d'une bande terrain de 290 m<sup>2</sup> environ sur les parcelles cadastrées BL 7 et 8, appartenant à la CECAB (Centrale Coopérative Agricole Bretonne), au prix de 44 € le m<sup>2</sup>.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à ces acquisitions.

**DIT** que tous les frais, notamment d'actes et de géomètres, seront à la charge de la commune.

**Adopté à l'unanimité**

-----

POUR EXTRAIT CONFORME,  
GUIDEL, le 25 Novembre 2015  
Le Maire,  
François AUBERTIN

